



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Je vous prie de bien vouloir assister au
Conseil Municipal qui se réunira en séance ordinaire,
en Mairie - salle des mariages :**

**Le mercredi 10 avril 2024 à 20 h 30
précédé d'une réunion préparatoire à 20 h 00.**

*la séance sera retransmise en direct via « Facebook live
Ville d'Amfreville-la-Mivoie »*

ORDRE DU JOUR

Approbation de la précédente réunion.

- 1/ Adoption du compte administratif 2023
- 2/ Affectation de l'excédent 2023 sur Budget Primitif 2024
- 3/ Subventions aux associations - Année 2024
- 4/ Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale - Exercice 2024
- 5/ Adoption du Budget Primitif de la Commune - Année 2024
- 6/ Participation 2024 aux syndicats intercommunaux (RAMIPER et SIPAPER) - Fiscalisation
- 7/ Participation 2024 au Syndicat intercommunal du centre aquatique du plateau Est de Rouen (SICAPER) - budgétisation et fiscalisation
- 8/ Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen - Désignation des délégués de la commune
- 9/ Nouvelle tarification imposée par la CAF pour les Accueils Collectifs de Mineurs Élémentaire

10/ Nouvelle tarification imposée par la CAF pour les Accueils Collectifs de Mineurs Maternels

11/ Création d'un poste d'Educateur de Jeunes Enfants contractuel afin d'assurer les fonctions de Directeur de la crèche municipale à compter du 15 avril

12/ Remboursement par la commune à Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de la culture et de la communication des frais qu'il a engagés à titre personnel

13/ Divers :

Amfreville la Mivoie, le 03/04/2024

Le Maire,

Hugo LANGLOIS.

